



European
Social
Charter

Charte
sociale
européenne



Comité européen des Droits sociaux (CEDS), 277e session

SYNOPSIS

Date 16/03/2015 – 20/03/2015

Type d'activité Monitoring

Lieu Strasbourg, bâtiment Agora, salles G.06 et G.05

Service DGI Droits de l'homme et Etat de droit (Service de la Charte sociale européenne)

Origin/DG Remarks Le Comité européen des Droits sociaux est un organe institué par la Charte sociale européenne. Composé de quinze experts indépendants, ses deux principales tâches sont : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux portant sur l'application de la Charte afin de statuer sur la conformité des situations nationales.

Objectif(s) - Examiner :

- les projets de conclusions en ce qui concerne la République tchèque, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume Uni pour les Conclusions XX-4 (2015) et les projets de conclusions en ce qui concerne l'Estonie et Malte pour les Conclusions 2015

Les Conclusions relatives à tous les Etats Parties seront adoptées en décembre 2015 ;

- les procédures de réclamations collectives en instance devant le Comité ;
- les développements de la procédure relative aux dispositions non acceptées ;
- le projet de Rapport d'activités 2014

- Suivre l'avancement du processus de Turin ;

- Procéder à un échange de vue avec J.F. Akandji-Kombé, coordinateur du Réseau académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux.

Résultats 1) Les sous-comités ont examiné les projets de conclusions XX-4 (2015) en ce qui concerne la République tchèque, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume Uni et les projets de conclusions 2015 en ce qui concerne l'Estonie et Malte ;

2) Les rapporteurs en charge des réclamations collectives en instance devant le Comité ont informé ce dernier de l'avancement des dossiers et des décisions de procédure prises par le Président depuis la précédente session (articles 27 et 28) ;

3) Le Comité a tenu une première délibération sur le bien-fondé pour *Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL)* c. Italie, réclamation n° 91/2013

4) Le Comité a adopté :

- une décision sur la recevabilité pour *Associazione sindacale "La Voce dei Giusti"* c. Italy, réclamation n° 105/2014 ;
- une décision sur la recevabilité pour Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Irlande, réclamation n° 110/2014 ;
- une décision sur le bien-fondé pour Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE) c. Suède, réclamation n°99/2013

5) Le Comité a été informé des derniers développements concernant la procédure relative aux dispositions non acceptées de la Charte. Il a adopté le rapport concernant la Slovénie ;

6) Le Comité a approuvé le projet de Rapport d'activités 2014 ;

7) Le Comité a pris note des informations concernant l'avancement du Processus de Turin ;

8) Le Comité a tenu un échange de vues avec Professeur J.F. Akandji-Kombé, coordinateur du Réseau académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux ;

9) Le Président a participé à plusieurs réunions en marge de la session :

- échange de vues avec les Délégués des Ministres (18 mars)
- réunion avec le représentant de l'UNHCR, M. Gert Westerveen
- colloque au Tribunal administratif du Conseil de l'Europe

- **Suivi** Le Comité a chargé le Secrétariat :

- de modifier les projets de conclusions conformément aux instructions des sous-comités ;
- de notifier les décisions relatives aux réclamations collectives

- selon les procédures habituelles ;
- de suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les affaires en instance devant le Comité ;
 - de rester en contact avec les Etats parties concernés par la procédure relative aux dispositions non acceptées ;
 - de poursuivre le travail sur le Processus de Turin ;
 - de rendre public le Rapport d'activités 2014 dès que possible.

Participants

Giuseppe PALMISANO, Président
Monika SCHLACHTER, Vice-Président
Petros STANGOS, Vice-Président
Lauri LEPPIK, General Rapporteur
Colm O'CONNOR (absent)
Birgitta NYSTRÖM
Elena MACHULSKAYA (absente)
Karin LUKAS
Eliane CHEMLA
József HAJDÚ
Marcin WUJCZYK
Krassimira SREDKOVA
Raul CANOSA USERA
Marit FROGNER

Secrétariat CoE

Régis BRILLAT, Secrétaire exécutif
Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif adjoint